

Aujourd'hui dix Sept Septembre mil huit cent quarante six, en présence
 du conseil municipal réuni à cet effet, M^r Hauge Pierre, nommé adjoint de
 la commune de Combiers par arrêté de M^r le Préfet du département de la Charente du
 27 août dernier, a été installé dans ses fonctions, après avoir prêté le serment exigé
 par la loi du 31 août 1830, Serment ainsi conçu :

" je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle
 et aux lois du Royaume ."

Devant moi
[Signature] *[Signature]* *[Signature]* Le Maire
 echevins Jacques Chabasse a délégué son vicesigne
[Signature]

M. 209 - Paris, F. Dupont Comp.